

Le dernier jour d'un condamné : Le genre de l'œuvre

I. Pourquoi ne peut-on pas parler d'un journal intime ?

Le journal intime est caractérisé par les points suivants :

- a) Le Journal intime. est daté : heure, jour, mois et année. **Ici, seul est mentionné le lieu de l'écriture. On ignore même le jour où a lieu l'exécution.**
- b) Dans un Journal intime, il y a identité absolue entre l'auteur (= la personne réelle qui écrit le livre) et le narrateur (= celui qui raconte) **Ici, l'auteur est Victor Hugo et le narrateur qui dit « je » est un condamné à mort fictif. On ne peut donc les confondre. Il s'agit donc plutôt d'un pseudo-journal relevant de la fiction.**

II. Pourquoi ne peut-on pas parler d'une autobiographie ?

-L'autobiographie est caractérisée par les points suivants :

- Une autobiographie est un « récit rétrospectif en prose qu'une personne fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité ».

- a) **Le dernier jour d'un condamné** est bien un récit, mais il n'est pas rétrospectif : pour l'essentiel, il n'est pas rédigé au passé, mais au présent de l'indicatif.
- b) Le « je » ne renvoie pas à une personne réelle.
- c) Le récit ne porte pas sur toute l'existence, mais sur les derniers jours qui précèdent sa mort
- d) La personnalité du narrateur reste enfin énigmatique : on ne connaît ni son nom, ni son âge, ni pourquoi il a tué, ni qui il a tué.

III. Un roman, oui, mais un roman à part

- a) Un héros inventé de toutes pièces.
- b) Une situation exceptionnelle : l'attente d'un supplice.
- c) Un artifice romanesque : comment un condamné aurait-il la possibilité matérielle et la lucidité d'esprit pour noter ses réactions ?
- d) Des éléments fantastiques (les visions du condamné, ses hallucinations)

IV. Un monologue intérieur

- a) Étrange monologue puisqu'il s'agit d'une production écrite. (or le monologue fait partie de l'univers du théâtre)
- b) Or son écriture mime le langage parlé : chez lui, tout est CRI.
- c) Enfin, le point de vue adopté est toujours le sien. Un narrateur qui s'adresse à lui-même.
- Au cours de l'écriture, le condamné se rend progressivement compte de sa solitude absolue et de l'inutilité d'écrire pour autrui.
- De plus, les destinataires possibles sont éliminés un par un.
- En fait, il n'écrit depuis le début que pour lui-même, mais cela, il ne le découvre qu'à la fin : « pourquoi n'essaierai-je pas de me dire à moi-même tout ce que j'éprouve... ».

V. l'expression écrite d'un style parlé

- a) Il s'ouvre sur un cri : « condamné à mort » et se clôt sur un autre « Quatre heures ».
 - b) À l'intérieur de cette boucle résonnent les échos de ses terreurs, de ses souffrances, de ses dialogues avec lui-même.
 - c) L'insertion de l'argot dans le récit donne au texte des allures de langue parlée.
-